

Logement

La ruée sur les Cherpines inquiète les coopératives

Le groupe des coopérateurs craint que seuls les promoteurs privés construisent sur la plaine de l'Aire

Christian Bernet

«L'Etat doit acheter du terrain aux Cherpines. Sinon les gens auront le sentiment de s'être fait rouler dans la farine.» Mauro Riva est inquiet. Le président du Groupement des coopératives d'habitations (CGHG) voit d'un mauvais œil les récents développements dans la plaine de l'Aire. Depuis que les Genevois ont accepté de déclasser ces terres agricoles en mai dernier pour construire 3000 logements, les acheteurs se disputent le foncier. Or, il semble que les privés aient pris une longueur d'avance sur l'Etat.

C'est en tout cas le sentiment du Groupement des coopératives. S'il s'en émeut, c'est parce qu'il est constructeur. Et qu'il reçoit une partie des terrains que l'Etat acquiert, en général sous forme de droit de superficie. Or, aux Cherpines, il craint fort de ne pas être invité au festin. «Nous avons reçu de l'organe qui se charge pour l'Etat d'acquérir les terrains, la FPLC, son feu vert pour prospecter par nous-mêmes. C'est un signe que les chances ne sont guère élevées», avance Mauro Riva.

«Vu les appétits en jeu, nous craignons qu'il ne reste que des miettes», poursuit Albert Knechtli, président de la Société coopérative d'habitations qui possède notamment Vieusseux. Nos interlocuteurs rappellent que l'Etat s'est engagé depuis 2006 dans une politique foncière pour réaliser des logements sociaux.

Obligations légales

Toutefois, même si les privés s'emparaient de la totalité des Cherpines, ils seraient obligés de réaliser une part de logements



Aux Cherpines, la concurrence est forte. Il semble même que les privés aient pris une longueur d'avance sur l'Etat. LAURENT GUIRAUD

«Vu les appétits en jeu, nous craignons qu'il ne reste que des miettes»

Albert Knechtli
Président de la Société coopérative d'habitations qui possède notamment Vieusseux

sociaux et de coopératives. C'est la loi qui le stipule. Alors, pourquoi s'inquiéter? «A l'inverse des coopératives montées par des promoteurs privés, les nôtres ne sont pas à but lucratif, explique Guillaume Kaeser, membre de la Codha. Un privé cherchera toujours à maximiser son profit. Après vingt ans, il pourra relever les loyers. Ce n'est pas notre cas.»

Un écoquartier

Le coopérateur avance un autre argument, écologique. «On a beaucoup dit qu'on ferait un écoquartier aux Cherpines. Or, les coopératives sont à la pointe dans ce domaine. Ce sont elles qui ont fait les immeubles les plus innovants. Les écoquartiers requièrent une démarche particulière, la participation des habitants. Cela, nous savons le faire.»

«Il est vrai que la concurrence est forte, reconnaît Florian Barro. Mais si on fait de l'agitation sur cette question, les enchères vont encore monter.» Florian Barro préside la FPLC (Fondation pour la promotion du logement bon

marché et de l'habitat coopératif), qui a pour mission d'acheter les terrains pour l'Etat. «Nous sommes sur le coup. Nous avons récemment rencontré tous les propriétaires.»

Pour la FPLC, deux solutions se présentent. Soit elle achète directement des parcelles, soit elle rachète des promotions. Une variante moins intéressante. «Dans ce cas, il faut pouvoir contrôler la qualité du programme.»

Poker menteur

Plan-les-Ouates est aussi sur les rangs. «Pour bien travailler sur ce futur quartier, nous pensons qu'il faut être propriétaire, déclare Geneviève Arnold, conseillère administrative. Et nous avons de bons arguments à faire valoir.» Conflignon veut aussi acheter et participe aux mêmes démarches.

Pour l'heure, il semble qu'aucune transaction n'ait eu lieu, selon un proche du dossier. «Des promoteurs parlent de vente alors que les propriétaires disent que rien n'est signé. On assiste à une sorte de poker menteur.»